

Fiche action

**Les jardins partagés nourriciers :
des lieux de partage, de dignité,
de lutte contre l'isolement
et de solidarité alimentaire**

Éléments contextuels



L'action des jardins partagés nourriciers, portée par le Pays Terres de Lorraine, émerge en **2019**, dans le cadre de la démarche **De la Dignité dans les Assiettes (DiDA)**.

Le jardin de Neuves-Maisons est le jardin pionnier, mis en place en 2020. Des projets de jardins partagés nourriciers ont ensuite été mis en place (Vézelize, Toul, Favières, Foug, Foyer Cordier...) et d'anciens jardins ont été reconfigurés pour s'inscrire dans la démarche (Association Femme Relais à Toul, Centre Social Michel Dinet).

Un **réseau** d'échange entre les différents jardins partagés a été créé. Il agit auprès des collectivités, des associations et des habitants sur le développement de jardins partagés nourriciers.

Déroulé type d'un temps de jardinage

Exemple du jardin de Neuves-Maisons

Lieu : Neuves-Maisons

Déroulé (journée du samedi de 9h à 13h)

- **Un temps d'accueil :** Les participant.es arrivent aux jardins, souvent en covoiturage. Ils passent à la cabane pour s'équiper. Les tâches sont connues à l'avance et réparties via des outils de communication (boucles Whatsapp).
- **Un temps de jardinage collectif :** travail par petits groupes sur les parcelles collectives : désherbage, semis, récoltes... Chacun apporte ses compétences, dans une ambiance solidaire. Des enfants des jardinier.es peuvent également participer aussi.
- **Un temps de récolte et de partage :** une répartition équitable des récoltes selon les besoins/envies.
- **Un temps convivial :** un café partagé entre les participant.es à la fin de l'activité. Un temps d'échanges libre et informel, de création et de renforcement de liens.



Portrait de l'action



Objectif : Permettre aux habitant.es de cultiver ensemble des légumes, fruits et légumineuses dans les terrains communaux, dans une logique de solidarité et d'accès à des produits de qualité.



- Sur le territoire du **Pays Terres de Lorraine**

13 jardins partagés nourriciers actifs, dont :

- **9 conventionnés avec le PTDL**
- **4 non conventionnés** participant ponctuellement aux échanges du réseau

Orientations et principes directeurs :

- Des jardins **collectifs**, portés par des associations ou collectivités locales.
- Une **convention** avec le Pays Terres de Lorraine, via la signature de la charte des jardins partagés, impliquant un engagement sur la participation et la dimension nourricière.
- Une **mixité** sociale recherchée chez les participant.es : habitant.es, jardinier.es, personnes en situation de précarité, militant.es, migrant.es etc.
- **L'animation** du réseau, avec un poste dédié au Pays Terres de Lorraine, chargé de l'accompagnement, de la recherche de financements, de l'animation du réseau et du soutien administratif.

« Ce projet de jardin, sans le Pays Terres de Lorraine, ne pourrait pas fonctionner. Nous sommes tous des bénévoles dans l'association. C'est un gros travail d'engagement, il faut être persévérant, positifs tout le temps. C'est un travail d'équipe. »

Extrait d'entretien avec la Présidente du Jardin Partagé de Neuves-Maisons

Les partenaires et soutiens financiers de l'action

- **Collectivités :** Ville de Neuves-Maisons, Ville de Toul, Département de Meurthe-et-Moselle, Commune de Vézelize, les quatre communautés de communes.
- **Appels à projets et acteurs privés :** Etat (Mieux Manger pour Tous), Fondation Daniel et Nina Carasso, Fondation Carrefour, France Relance, MAIF, Banque Postale, Harmonie Mutuelle...
- **Chaire Agriculture urbaine AgroParisTech**
- **Partenaires opérationnels :** associations d'aide alimentaire, structures d'accompagnement social, associations d'éducation populaire, horticulteurs, agriculteurs, établissements médico-sociaux (IME, Foyers d'hébergements...)



Fiche action

Les jardins partagés nourriciers : des lieux de partage, de dignité, de lutte contre l'isolement et de solidarité alimentaire



Les forces

- Un approvisionnement en produits locaux, de saison, souvent biologiques, qui représente pour certains ménages, l'unique source régulière de **produits frais**.
- Des espaces de **mixité sociale et culturelle**, qui favorisent la rencontre et déconstruisent les préjugés (principe 11), la non-stigmatisation (principe 3), la solidarité et l'entraide.
- Une action vectrice de **liens**, un collectif où on échange les savoirs au cours des activités de jardinage ou autour d'un café.
- Une **dynamique** collective, inclusive et apprenante : Le choix des cultures, le calendrier, le partage des récoltes font l'objet de décisions collectives, dans un cadre horizontal, où l'on reconnaît chacun comme acteur, indépendamment de son statut ou de ses compétences formelles.
- Une dynamique d'**équipements** des jardins (achats de serres, réserves d'eau, cabanes, outils...) grâce à des financements publics et privés mobilisés par le pays. Mais il reste encore beaucoup à faire.



Les freins rencontrés

- Une forte dépendance aux **moyens humains** : un besoin « de bras » pour animer, construire, entretenir et faire vivre les dynamiques collectives.
- Des problématiques de **mobilités** pour les participant.es non véhiculés qui dépendent du covoiturage, et qui peuvent constituer un frein pour certains intéressés.
- Des jardins confrontés aux **aléas** climatiques et à ceux inhérents au jardinage : récoltes attaquées par les animaux/insectes, variabilité des récoltes selon la météo.
- Des **relais** de la part des acteurs du territoire (mairies, élus, travailleurs sociaux, associations...) pour la promotion des jardins, encore insuffisants.
- Malgré des avancées, des difficultés à **mobiliser** le public concerné dans une plus large proportion
- A la marge, des enjeux de **sécurisation** : vols, incivilités dans certains jardins.

Les impacts

Pour les personnes engagées dans les jardins :

- Un **accès facilité à des produits** sains, frais, et de qualité, permettant une forme d'autonomie alimentaire (même si partielle).
- Une **activité vectrice de sens**, qui constitue pour beaucoup un rendez-vous structurant et motivant.
- Une **posture de « jardinier »** qui représente une expérience valorisante et valorisable, participant à l'amélioration de l'estime de soi (sentiment de reconnaissance sociale et d'utilité)
- Un **apaisement** face au stress de la précarité et de « remplir son frigo »
- Une **rupture de l'isolement** : un collectif, des échanges informels, qui contribuent à reprendre confiance dans les autres et sortir d'une logique de repli sur soi
- Une action qui favorise le **mieux-être physique** : un accès à une alimentation équilibrée combiné au jardinage comme activité physique régulière produit des effets bénéfiques sur la santé (meilleur sommeil, regain d'énergie)
- Une évolution des perceptions des personnes engagées, qui ne perçoivent plus seulement cette dynamique de lutte contre la précarité alimentaire comme une aide, mais comme un **levier d'engagement** dans un système alimentaire plus juste, plus solidaire.

Pour les professionnels et bénévoles :

- Des professionnels et bénévoles qui **repensent leur rapport aux publics** en situation de précarité à travers la valorisation du savoir-faire des personnes et de leur pouvoir d'agir.
- Une **coopération** horizontale et une **cogestion** des parcelles induisant une évolution des pratiques et un changement de posture plus encore fondée sur l'écoute.

Pour le territoire :

- Des jardins partagés nourriciers qui créent des ponts entre acteurs de terrain, institutions et citoyens engagés, permettant la **création d'un réseau local** autour de valeurs partagées et d'une **transition alimentaire solidaire et durable**
- Des jardins partagés nourriciers qui **sensibilisent** des habitants à une échelle locale aux enjeux de l'alimentation durable, le circuit court, la culture bio...etc.



... et un effet levier plus large

Les Jardins nourriciers constituent une action incarnée de la Dida qui articule implication citoyenne et reconnaissance des savoirs faire, déplaçant les lignes traditionnelles de la solidarité alimentaire. Les effets identifiés sont de plusieurs ordres :

- ✓ **Une transformation progressive des représentations portées sur les publics en situation de précarité** : en repartant de leurs savoir-faire agricoles, leur capacité à transmettre, à animer ou à entretenir les lieux. Ce déplacement du regard transforme les rapports professionnels-bénévoles-bénéficiaires et favorise un « agir collectif » fondé sur la coopération, la reconnaissance et l'envie de faire collectif.
- ✓ **La montée en puissance du réseau des Jardins nourriciers et une amélioration de la couverture du territoire** : Le jardin de Neuves Maisons a inspiré la création d'autres jardins (13 à ce jour), donnant naissance à un réseau des jardins nourriciers TDL. La **convention d'accompagnement formalisée** en 2024 engage les jardins à renforcer la dimension nourricière et la participation des personnes. La dynamique réseau se met en place (rencontres, visites de jardins, partages d'outils) qui alimentent et participent à l'animation du collectif DiDA.
- ✓ **Un renforcement des liens entre les acteurs publics, associatifs, et habitants**, via la mobilisation et la construction de partenariats institutionnels solides avec les collectivités locales, le Conseil départemental, les Maisons des Solidarités, les associations locales...etc.

Et demain ? Défis et perspectives



La coordination renforcée du réseau des Jardins nourriciers

Bien que le réseau soit désormais constitué, il demeure encore en phase de structuration. Pour accompagner sa montée en puissance, plusieurs axes de consolidation apparaissent essentiels :

- La consolidation d'une **coordination** dédiée et renforcée entre les jardins nourriciers, assurant le lien entre les différents jardins, diffusant l'information et soutenant une vision partagée à l'échelle du réseau
- **Le développement et le partage d'outils** (formation, supports techniques, fiches pratiques) afin de favoriser la mutualisation des savoirs et pratiques, l'autonomie des jardins et l'essaimage des bonnes pratiques
- **Une animation collective régulière** (instances de bilan, formations croisées, visites croisées...)

La pérennisation du soutien technique de Pays Terres de Lorraine

La **montée en puissance** du réseau des Jardins nourriciers a fait émerger un besoin de consolidation et de pérennisation du soutien technique de Pays Terres de Lorraine, qui est essentiel :

- Pour soutenir la dynamique du réseau (animation, appui technique, conseil...) ;
- Pour transmettre des compétences et accompagner les jardiniers vers une plus grande autonomie ;
- Pour garantir une cohérence d'ensemble dans les pratiques du réseau, leur inscription dans la Dida et l'essaimage des Jardins Nourriciers.

La consolidation du vivier de jardiniers et de l'adhésion des personnes

La **stabilité et l'engagement des jardiniers** sont des enjeux clés pour pérenniser l'action des Jardins Nourriciers. Il s'agit de consolider un noyau de jardiniers moteurs et favoriser leur implication dans l'animation et le suivi quotidien mais aussi la gouvernance des Jardins Nourriciers. Il est essentiel de maintenir un accompagnement social de proximité, en lien étroit avec les partenaires sociaux et médico-sociaux, afin de sécuriser les parcours et favoriser une implication durable des participants.

Également, le **développement de supports** culturels, la **participation à des événements locaux**, ainsi que le soutien des **relais associatifs** (Secours Populaire, MSA, structures d'accompagnement social...) sont autant de leviers pour renforcer la visibilité des Jardins et valoriser leurs actions auprès d'un plus large public.

Enfin la poursuite de la **mobilisation des communes** et de leurs ressources foncières pour amplifier l'action locale en faveur d'un territoire nourricier demeure essentielle. Le renouvellement des mandats locaux en 2026 est, de ce point de vue, une opportunité à saisir.